



Probleme de contrat de creche

Par **melaniepi**, le **27/05/2010** à **11:05**

Bonjour,

Ma fille est dans une crèche collective, en janvier 2010 nous avons signé un contrat jusqu'à juin avec le taux horaires et le nb d'heures de présence. Aujourd'hui on essaye de me forcer a signer un nouveau contrat suite a une erreur de la directrice ds le calcul du taux horaires en notre défaveur avec une obligation de paiement des arriérés s'élevant a presque 200 euros. De plus la directrice n'a pas voulu encaisser nos chèques correspondant a la facture du mois d'avril et nous a demandé d'en refaire d'autres avec le nouveaux taux horaire.

Je voudrais savoir qu'elles sont mes recours sachant que je suis prête a partir du mois de mai a payer le nouveaux taux horaire mais pas sur les mois de janvier a avril sachant que j'ai la copie de mon ancien contrat et des factures pour les 4 mois passés.

La dernière facture pour le mois d'avril s'élevait a l'époque a 182 euros aujourd'hui elle me demande en remplacement un chèque de 243 euros + 47 euros x 3 pour les mois de janvier février et mars, soit un total de 370 euros sur le mois d'avril + le paiement de mai qui s'élèvera a 243 euros soit un total de plus de 610 euros sur le seul mois de mai !

Je trouve cette démarche abusive et j'estime ne pas avoir a patir des erreurs de calcul d'une directrice de crèche frileuse d'admettre qu'elle a commis une erreur.

J'espere avoir été claire dans l'explication de mon probleme et que vous pourrez repondre a mes differentes questions.

Cordialement

Mélanie P.